

**FO**  
**52**

# JOURNAL de l'Union Départementale de la Haute-Marne

## SOMMAIRE

P. 2 Edito de la Secrétaire  
Générale de l'UDFO 52

P. 3 Edito du Secrétaire  
Général de la Confédération

P. 4 La vie de  
l'UDFO 52

P. 6 La vie de nos syndicats

P. 8 Les formations

P. 9 Les actions syndicales

p. 11 Le droit de grève dans  
le privé

p. 12 Information de l'AFOC



Comité de rédaction : Le Bureau de l'UD FO 52

**UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE**

4 rue Guyard

BP 90168

52005 CHAUMONT CEDEX

Tél : 03 25 03 09 51

Mail : [udfo52@force-ouvriere.fr](mailto:udfo52@force-ouvriere.fr)



Directrice de la Publication : Anna MOREL

N°005 – 4ème Trimestre 2023

## ÉDITO DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

Mes camarades,

Cette année 2023 s'achève, pour laisser place à 2024.

Première année de ma mandature en tant que Secrétaire Générale de l'UD et premiers combats menés à vos côtés. Et quelle année !!! 😊

Pendant 6 mois, nous nous sommes battus contre la réforme des retraites, certes combat que nous n'avons pas gagné puisque la loi a été promulguée, mais au niveau local, nous avons pu démontrer que nous pouvions et savions construire le rapport de **FO**orce. **FO a toujours été présente** et vous mes camarades, vous avez assuré lors des diverses actions menées et surtout au niveau des blocages « filtrants ».



Dans le privé, le nouveau cycle des élections professionnelles a débuté en 2021 et se prolongera jusqu'à la fin de l'année 2024. Au niveau de la Haute-Marne, la majorité de ces élections ont eu lieu en 2023. Nous avons présenté des listes dans 28 entreprises dont 2 nouvelles implantations :

- nous avons augmenté notre représentativité dans 15 d'entre elles,
- nous avons maintenu une représentativité de 100 % dans 7 d'entre elles,
- nous avons perdu en représentativité dans 6 d'entre elles.

Ces résultats sont globalement très positifs avec une large représentativité majoritaire au sein de la métallurgie. Ces résultats démontrent que le travail syndical des camarades au quotidien est assuré et que les représentants syndicaux FO sont présents aux cotés des salariés pour la défense de leurs droits, de leurs acquis sociaux...

Mais nous pourrions encore mieux faire ! Il nous reste à construire un gros travail d'implantation. Un bon nombre de PAP ont été négociés, sans avoir pu conduire à un dépôt de listes.

Il va nous falloir analyser tout cela et commencer à préparer le prochain cycle en essayant de communiquer dans les entreprises où nous ne sommes pas implantés, bien avant la négociation des nouveaux PAP. Ce sont de nouvelles implantations qui nous permettront de casser le plafond de verre au dessus de nos têtes.

Afin de permettre au gouvernement de mesurer la nouvelle audience des Organisations Syndicales au niveau national et interprofessionnel, ainsi qu'au niveau des branches professionnelles, il nous restera en 2024 à construire des listes et conduire des campagnes électorales :

- avec les élections dans les TPE (Très Petites Entreprises : moins de 11 salariés), les votes auront lieu du 25 novembre au 9 décembre 2024. Nous vous demanderons une participation pour la campagne électorale durant les semaines précédentes,
- avec les élections dans les Chambres d'Agriculture qui se dérouleront en janvier 2025.

Nous reviendrons vers vous en temps voulu pour que notre réseau FO soit en action pour la réussite de ces élections.

Ainsi nous saurons quel est le poids de Force Ouvrière au niveau national, régional, départemental...

En attendant de suivre cette feuille de route, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette année 2024 : joie, bonheur, réussite et surtout la santé, pour vous et vos proches. L'Union Départementale sera encore cette année à vos côtés pour vos combats à venir.

Ensemble et unis pour cette nouvelle année, soyons plus forts !!!

Meilleurs vœux à  
toutes et tous !



# ÉDITO DU SECRÉTAIRE GENERAL DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE-OUVRIERE – FRÉDÉRIC SOUILLOT



L'éditorial de Frédéric Souillot  
Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter

**FO**

## L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE N'EST PAS UN INTERLOCUTEUR

« Chers camarades,  
Au nom de toute l'équipe du bureau confédéral, je tiens à vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2024 soit synonyme de succès, de solidarité et de progrès pour chacun d'entre vous. Nous espérons que cette année vous apportera de nouvelles opportunités, du bonheur et la réalisation de vos projets personnels et professionnels.

En tant que membres de notre syndicat, nous continuerons à défendre vos intérêts, à promouvoir de meilleures conditions de travail et à œuvrer pour un avenir plus juste et équitable pour tous. Votre soutien et votre engagement sont essentiels pour notre action collective, et nous sommes fiers de vous représenter.

Que cette nouvelle année soit porteuse de solidarité, de réussite et de fraternité. Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour toute question ou préoccupation. Ensemble, nous sommes plus forts. Meilleurs vœux pour 2024! »

Ce message de vœux pour la nouvelle année a été généré en quelques secondes à peine par ChatGPT, ce robot issu de l'intelligence artificielle, capable de générer du contenu écrit. Chacun s'en rend compte, il ne se passe pas une journée sans qu'un article, un débat, un colloque se tienne sur l'intelligence artificielle, les menaces ou les opportunités qu'elle représente, pour l'emploi, l'organisation du travail, ou s'interroge sur le rôle du dialogue social dans les transformations à venir.

Cette prise de conscience est importante, un écart croissant s'est creusé entre l'omniprésence des technologies numériques et le niveau de compréhension que nous en avons. Or peu de métiers échappent encore à ces transformations et pourtant, une grande majorité de salariés sont tenus à distance des enjeux que recouvre le déploiement

de l'intelligence artificielle, peu ou pas informés par les employeurs de leurs intentions en la matière. Récemment, une étude de l'OIT se voulait plus nuancée : elle révélait que l'intelligence artificielle allait inévitablement supprimer des emplois, mais que son développement serait *in fine* plus susceptible d'augmenter que de détruire les emplois en n'automatisant que certaines tâches. Avec toutefois des exceptions, car les employés de bureau seront plus exposés aux effets de ces plateformes que les cadres et les techniciens.

Les salariés d'Onclusive, entreprise spécialisée dans la veille médiatique, l'ont appris à leurs dépens en octobre quand leur direction leur a annoncé un plan de suppression d'emplois – reporté depuis – motivé par « l'arrivée de nouvelles technologies et de nouveaux outils qui rationaliseront les opérations ». Ces bouleversements posent

de nombreuses questions, qui interrogent l'action syndicale et les droits des salariés. La confédération entend s'emparer de ce sujet en 2024 pour répondre aux interrogations, rechercher un équilibre pour concilier transformation numérique et amélioration des droits et des conditions de

travail et armer nos militants. L'organisation du travail ne peut être abandonnée aux algorithmes. Sans aucun doute, une partie de la réponse réside aussi dans le renforcement de la négociation collective dans la conception, la mise en œuvre, l'utilisation et le contrôle de l'intelligence artificielle et l'utilisation des données collectées. Rien ne remplacera jamais l'être humain, le travailleur, nous n'obtiendrons rien si nous n'allons pas le chercher par la pratique contractuelle et conventionnelle. Redonnons la place qui est la sienne à la négociation collective. Pour négocier il faut être deux et l'intelligence artificielle n'est pas un interlocuteur!

À mon tour de vous souhaiter, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année!

**Rien ne remplacera  
jamais l'être humain,  
le travailleur**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)



## LA VIE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

### Date des réunions de ses Instances

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Commission Exécutive			11
Bureau		13	11
Comm. Conciliation			
Comm. Contrôle			

### Les retraités à l'UD les 20 et 21 novembre 2023 :



18 camarades retraités se sont retrouvés durant 2 journées pour un rappel du code de la route et une information sur les nouveautés. Ils ont eu l'occasion de refaire 2 séries d'examen le deuxième jour. Je ne peux pas vous en dire plus sur les résultats, c'est resté confidentiel 😊. Ils ont fortement apprécié l'intervention de Jacques DENYS.

### Congrès du Groupement Départemental des Services Publics et de Santé :

Le vendredi 24 novembre s'est tenu à l'UD le congrès du Groupement Départemental.

De nombreux camarades étaient présents et ce fut l'occasion de réélire les secrétaires des deux branches, à savoir :

- Yann GRISVAL pour la santé,
- Gérald DUFLOT pour les services publics.

Nous avons été heureux d'accueillir également nos partenaires du groupe VYV.



### Prix du timbre UD pour 2024

La Commission Exécutive a validé le prix du timbre pour l'année 2024. Celui-ci restera identique au montant 2023, soit **3,65 €**.

La circulaire de trésorerie a été envoyée à chaque syndicat.



## LA VIE DE NOS SYNDICATS

Dans le Privé, vous trouverez ci-dessous les résultats des dernières élections professionnelles :

Entreprises	Fédération	Représentativité
SULO	Chimie	22,00 % ↗
AESULAP	Métallurgie	100 % (idem)
ETILAM	Métallurgie	76,74 % ↗
PO	Chimie	24,48 % ↗
FONDERIES DE BROUSSEVAL	Métallurgie	10,64 % ↘
FREUDENBERG	Métallurgie	0,00 % ↘
SOGEFI	Métallurgie	100,00 % (idem)
DOM METALUX	Métallurgie	36,11 % ↗
SOCIETE CHAMPENOISE DE MECANIQUE ( <i>1ères élections</i> )	Métallurgie	100,00 % ↗
MIKO	FGTA	36,36 % ↗

### Tenue des Assemblées Générales de nos syndicats :

Je vous rappelle que statutairement, tous les syndicats doivent tenir **une Assemblée Générale annuelle** et ils doivent y inviter la/le Secrétaire Général(e) de l'Union Départementale et de la Fédération.

Pour ce dernier trimestre, les Assemblées Générales suivantes ont été tenues :

- **Hachette & Driout** le 13 octobre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : William OLIVO
- **SOGEFI** le 20 octobre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Christopher HOSSANN
- **Hôpital de Wassy** le 27 octobre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Bénédicte VIRLY
- **EPTB Seine Grands Lacs** le 16 novembre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Gérald DUFLOT
- **EHPAD d'Arc en Barrois** le 17 novembre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Marie-Agnès DOUCHET
- **CAP 2 CALL** le 25 novembre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Nadine BARETTE
- **Hôpital de Bourbonne-les-Bains** le 30 novembre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Laetitia CHARLES
- **Hôpital de Montier-en-Der** le 30 novembre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Sabine BOUVIN



## LA VIE DE NOS SYNDICATS (suite)

- **Hôpital de Langres** le 12 décembre 2023
  - o **Secrétaire du syndicat** : Yann GRISVAL
- **EUROFENCE** le 15 décembre 2023
  - o **Secrétaire du Syndicat** : Laurent COSSON
- **3P** le 16 décembre 2023
  - o **Secrétaire du Syndicat** : Cindy ANEL
- **FERRY CAPITAIN** le 29 décembre 2023
  - o **Secrétaire du Syndicat** : Ali ZERAZA

La Secrétaire Générale, Anna MOREL, a été invitée et a présidé l'Assemblée Générale de l'**UGECAM Nord-Est** le 19 décembre 2023 à Messein (54) et Isabelle THIEBAUT a été réélue Secrétaire du syndicat.

Dès la rentrée, la Secrétaire Générale va procéder à un rappel envers les Syndicats qui n'auraient pas tenu d'Assemblée Générale en 2023 afin qu'ils puissent l'organiser le plus rapidement possible début 2024 pour régulariser la situation.



Quelques dates à retenir pour que vous puissiez d'ores et déjà réserver les créneaux sur vos agendas :



- **AG de l'UL de Saint-Dizier** : le 12 janvier à 16h00
- **AG de l'UL de Langres** : le 22 janvier à 17h00
- Semaine de l'adhésion du 5 au 9 février avec diverses actions dont **la journée de l'adhésion le mardi 6 février** avec la présence de Pascal LAGRUE – Confédéral en charge du développement.
- **CE élargie** le mardi 9 avril sur le thème de la retraite
- **AG de l'UD le vendredi 11 octobre** (le lieu reste à définir)

## LES FORMATIONS

- **Handicap AT/MP** le 9 octobre

9 stagiaires étaient réunis pour une journée de travail autour du thème Accident du Travail / Maladie Professionnelle. L'animation a été faite comme d'habitude par notre camarade Laurent LESOLLEU.

- **Connaître ses droits 2** du 13 au 17 novembre

Nous avons accueilli Katia pour l'animation de cette session Connaître ses droits 2. 13 camarades ont travaillé avec assiduité et nous avons eu le plaisir d'accueillir également des camarades venant de l'Aube.

- **Travail et Handicap** du 4 au 6 décembre

Après un début de formation chaotique 😊, Olivier est arrivé pour transmettre son savoir à 11 stagiaires fortement intéressés par le thème du handicap au travail.

Une camarade a pu participer à la formation **Découvrir l'économie** du 18 au 20 décembre à l'Union Départementale de l'Aube.

Planning des formations 2024	
Intitulés du Stage	Dates
Découverte FO (session 1)	15 au 19 janvier 2024
<b>Connaître ses Droits niveau 1</b>	19 au 21 mars 2024
Handicap AT/MP par Laurent LE SOLLEU	25 mars 2024
CSE	13 au 17 mai 2024
CSSCT	27 au 31 mai 2024
Découverte FO (session 2)	1 <sup>er</sup> au 5 juillet 2024
Découverte FO (session 3)	16 au 20 juillet 2024
Handicap AT/MP par Laurent LE SOLLEU	30 septembre 2024
Fonctionnement et communication du syndicat	14 au 18 octobre 2024
<b>Je négocie</b>	5 au 7 novembre 2024

**⚠ Nous tenons juste à rappeler que l'inscription sur E-FO ne vaut pas inscription définitive. Nous serons peut-être amenés à ne pas valider tous vos choix.**

### Précision concernant 2 formations :

- **Connaître ses droits** : le support de travail sera le code du travail et la convention collective.
- **Je négocie** : s'adresse aux camarades se retrouvant en situation de négociation sur la base des NAO.

Donc ces 2 formations s'adressent prioritairement aux camarades du privé et seulement 4 stagiaires de la Fonction Publique pourront y participer en partant du principe que cela leur servira pour accompagner et défendre les agents contractuels.

### Pour nos Conseillers Prud'homaux :

- AFIP à Troyes du 17 au 21 juin 2024
- AFIP à Chaumont du 25 au 27 septembre 2024



## LES ACTIONS SYNDICALES

### 13 octobre 2023 :

Journée de grève et de mobilisation européenne pour dire STOP à l'austérité et pour l'augmentation des salaires, l'égalité femmes-hommes...

Environ 150 personnes se sont rassemblées devant la Préfecture de Chaumont.



### 24 octobre 2023 :

Nos camarades retraités sont sortis à leur tour dans la rue afin de demander une augmentation immédiate de 10 % des retraites et pensions.

Une délégation de l'intersyndicale a été reçue par la Préfecture et c'est notre camarade Charlie PECSE qui a représenté l'UDR FO.

### SDIS 52 :

Le SDIS 52 fait face à une crise interne sans précédent qui dure depuis plus d'un an. Cette situation alarmante a des répercussions directes sur le personnel permanent et perturbe le fonctionnement quotidien de l'établissement public.

L'intersyndicale a été reçue par Nicolas LACROIX, Président du Conseil Départemental, et Régine PAM, Préfète.

Notre camarade Francis MAGINOT nous tiendra informé de la suite de leur combat et l'espoir de trouver une solution aux problèmes managériaux afin d'obtenir une amélioration des conditions de travail des personnels.

### Miko :

Des salariés de la société sont venus à la rencontre de notre délégué syndical afin d'exposer le problème rencontré dans leur service et lui ont demandé d'organiser une action pour dénoncer une détérioration des conditions de travail, notamment due à la suppression d'un poste de laborantine.

Christophe SYLVESTRE est donc entré en contact avec l'UD qui l'a mis en contact avec la FGTA (Fédération Générale des Travailleurs de l'Alimentation, des Tabacs et des services annexes). Il a construit en quelques jours le rapport de **FO**orce.

Il a porté à la connaissance de son employeur les revendications des salariés le vendredi 1<sup>er</sup> décembre en annonçant une grève à compter du 4 décembre 2023 dès 5h.

Un accord a été trouvé avec la Direction le mardi 5 décembre 2023 au soir et les salariés ont repris le travail à 21h.

Les élections CSE ont eu lieu le 12 décembre et le syndicat FO a gagné 14,51 % de représentativité en plus !!! BRAVO aux membres du syndicat FO MIKO !!!

## LES ACTIONS SYNDICALES (suite)

### Unité SGP Police 52 :

Suite à une F3SCT (Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail), les représentants du personnel ont claqué la porte de l'instance.

En toute responsabilité :

- car la santé, la sécurité et les conditions de travail sont leur priorité
- car les instances de concertation ne doivent pas être une simple chambre d'enregistrement.



### Mouvement dans les lycées professionnels :

**Mouvement de grève dans les lycées professionnels** JHM BK/23

**EDUCATION.** Ce mardi 12 décembre, une intersyndicale appelait les professeurs enseignant en lycées professionnels à la grève. Le mouvement a été suivi en Haute-Marne pour protester contre le projet de réforme de la voie professionnelle. Léopoldine Busolini, représentante FO enseignement 52 et Magali Fombaron ont détaillé les motifs de ce mouvement. « La ministre ne tient pas compte du terrain et encore une fois, nous n'avons pas été consultés, alors que nous sommes les mieux placés et nous avons des idées ».

Trop souvent, l'enseignement professionnel est à leurs yeux « la cinquième roue du carrosse ». Le temps de formation en Bac pro va être ramené de 3 ans à 2 ans et demi « avec six semaines de stage non certificateur et non suivi par les enseignants ». Lequel stage supprimera des heures d'enseignements fondamentaux et professionnels. Les enseignantes pointent du doigt la difficulté qui risque de se poser pour les jeunes à la recherche de stages puisque certains sont déjà imposés en Seconde, 1re Bac pro et Seconde générale en juin. « Nous ne voulons pas la réorganisation des emplois du temps en mai pour les professeurs; cela ajoute une charge de travail aux chefs d'établissement. »

Enfin, elles redoutent aussi une diminution des effectifs côté enseignants du fait de la baisse du nombre d'heures.

« Avec cette réforme, on veut faire de la main d'œuvre rapide et facile, on n'encourage pas les jeunes à poursuivre leurs études, c'est un retour en arrière », terminent-elles. En Haute-Marne, on dénombrait 579 % de grévistes.

Lire en page 29

**Pour Noël offrez un beau livre**

Chez votre libraire

L'Affaire Benjamin S

L'Affaire Benjamin S

20€

www.liralest.fr

Léopoldine BUSOLINI, représentante FO, qui reprend le flambeau depuis le départ de Sébastien CAILLES (même s'il n'est pas très loin et nous savons que nous pouvons toujours compter sur lui) a porté en Haute-Marne les revendications portées par les professeurs enseignant en lycées professionnels.

Ils se battent contre la poursuite du démantèlement de la voie professionnelle sous statut scolaire.

N'hésitez pas à entrer en contact avec les représentants FO si vous avez des questions et inquiétudes à ce sujet.

Des actions sont en cours et à venir... elles seront développées au prochain numéro.





# **DROIT DE GRÈVE**

## **C'est quoi ? Et qui peut faire grève ?**

La grève est une cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles.

Tout salarié peut faire grève. Il n'est pas nécessaire d'être syndiqué ou représentant du personnel pour faire grève.

## **Le salarié doit-il informer son employeur ?**

Non, le salarié n'a pas à informer son employeur de son intention de faire grève. C'est à l'employeur de constater l'absence du salarié le jour de la grève et de lui demander les raisons de son absence. Le salarié peut cependant prévenir son employeur de son absence s'il le souhaite.

## **Le salarié peut-il être sanctionné ?**

Un salarié ne peut pas être sanctionné ou licencié pour avoir fait grève. Il ne peut pas non plus faire l'objet d'une discrimination (par exemple en matière d'augmentation de salaire).

Toutefois, en cas de faute lourde : action du salarié commise dans l'intention de nuire à l'employeur (exemples : détruire volontairement la voiture de l'entreprise, tenir des propos malveillants sur son employeur en incitant les clients à s'adresser à un concurrent du salarié (participation personnelle et active à des actes illégaux notamment), le salarié peut être licencié.

## **Durée d'une grève ?**

La grève peut être de courte durée (1 heure ou même moins) ou bien se poursuivre pendant une longue période (plusieurs jours ou semaines). Elle peut être reconduite.





## INFORMATION DE L'AFOC

### Bureau de l'AFCO

Présidente : Cathy DEBROSSE  
 Vice-Président : Nicolas PIELTIN  
 Secrétaire : Yann GRISVAL  
 Trésorière : Marie-Claude HENRY  
 Trésorière Adjointe : Dominique PERCHET  
 Membres : Yves BREPSON – Jérôme FORESTIER – Bernard PECHEUR

**Connaissez-vous l'AFCO ?**

**L'AFCO est une association de consommateurs et de locataires créée en 1974.**  
 Elle vous informe et vous conseille sur vos droits.  
 Agréée par l'Etat, elle vous défend auprès des professionnels et des bailleurs.

**Un litige avec un professionnel ?**  
 Votre compte bancaire a été débité à votre insu ?  
 Le propriétaire de votre logement vous réclame des charges indues ?  
 Rendez-vous sur [www.afoc.net](http://www.afoc.net) rubrique SOS AFCO.

**Logement**  
 Votre propriétaire refuse d'effectuer certaines réparations lui incombant ?  
 Consultez nos fiches pratiques.

**Consommation**  
 Vous avez acheté un produit sur internet et vous n'avez pas été livré ?  
 Téléchargez nos modèles de lettres

**Rappel produits**  
 Consultez la liste, mise à jour en temps réel, des produits dangereux ou défectueux.

**Où nous trouver ?**  
 Sur internet ou dans l'une de nos 200 permanences locales, l'AFCO est à vos côtés.

**Inscrivez-vous à la newsletter**  
 Actualités, infos pratiques, conseils ...  
 Restez informés !

www.afoc.net

Si vous souhaitez recevoir le cahier de l'AFCO tous les 2 mois, merci d'en faire la demande par mail à l'adresse suivante :

[afoc52@laposte.net](mailto:afoc52@laposte.net)